

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 14/03/2023 et publication le 14/03/2023

L'an 2023, le 7 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 28 février 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 28 février 2023.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Excusée : FORVEILLE Séverine,

Absent :

A été nommé secrétaire : M. PROVOST Olivier

D2023-007 : Vote des Subventions 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **ATTRIBUE** les subventions suivantes au titre de l'année 2023

Subvention de fonctionnement aux Associations de droit privé :

- Amicale des Anciens d'A.F.N. d'ASSE LE BERENGER ...	110 Euros
- Comité des Fêtes d'ASSE LE BERENGER	100 Euros
- S.P.A. LAVAL	16 Euros
- Association des Veuves Civiles à EVRON.....	25 Euros
- Restos du Cœur d'EVRON.....	50 Euros
- Association des Parents d'Elèves d'ASSE LE BERENGER...	200 Euros
- Coopérative scolaire (35 Euros x 20 élèves).....	700 Euros
- Union Sportive ST GEORGES/ERVE.....	30 Euros
- F.N.A.T.H.....	50 Euros
- COS DES COEVRONS	70 Euros
- G.D.O.N.....	50 Euros
- Vélo St Georges Aventure	100 Euros
- Don du sang.....	50 Euros
- Club de l'amitié Asséen.....	200 Euros

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire, François LEROUX

